

DELIBERATION

N° 2010-111 du 28 septembre 2010

**OBJET : Convention de facturation 2010 avec la
Commune de la Salle les Alpes**

Rapporteur : M. Le Président

Le 28 septembre 2010 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 22 septembre 2010 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 29 jusqu'à la délibération 2010-107
28 à partir de la délibération 2010-108

Nombre de pouvoir : 5 jusqu'à la délibération 2010-107
6 à partir de la délibération 2010-108

Nombre de votes : 34

M. Guy HERMITTE est nommé secrétaire de séance

Etaient présents : M. Gérard FROMM, M. Raymond CIRIO, M. Alain NICOLOSO, Mme Marie Héléne PONSART, M. Maurice DUFOUR, M. Alain PROREL, Mme Marie MARCHELLO, M. Eric PEYTHIEU, Mme Nicole GUERIN, M. Philippe SEZANNE, M. Marc FAURE BRAC, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Jean Louis FAURE, M. Alain FARDELLA, Mme Christine VALLA, M. Pierre BOUVIER, M. Roger GUGLIEMMETTI, M. Guy HERMITTE, M. Marc FORNESI, M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC, M. Pierre LEROY, M. Henry RAOUX, M. Philippe STOCKLI, M. Philippe MARIACHER, M. René SIESTRUNCK, M. Alain BLOCH TREFOUSSE, M. Xavier CRET, Mme Laurence FINE, Mme Brigitte BOREL,

Avaient donné pouvoir : M. Marc FAURE BRAC à M. Marc FORNESI à partir de la délibération n°2010-108
M. Christian BREMOND à Mme Brigitte BOREL
Mme Corinne MEYER à M. Georges POUCHOT ROUGE BLANC
Mme Catherine VALDENNAIRE à M. Philippe SEZANNE
Mme Léa ROUX à M. Pierre LEROY
Mme Nicole MATHONNET à M. Xavier CRET

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article R 2333-128,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2010-27-10 du 27 janvier 2010 portant définition des compétences statutaires de la Communauté de Communes du Briançonnais notamment en matière d'assainissement

Vu le contrat de concession et notamment son article 39,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 14 septembre 2010,

Vu l'avis favorable de la Commission Environnement en date du 13 septembre 2010,

Considérant que la précédente convention n' a été établie que pour l'année 2009,

Considérant la nécessité d'établir une nouvelle convention pour la facturation des redevances « eau et assainissement » pour l'année 2010,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

▪ Approuve la convention de facturation pour le recouvrement des redevances de l'eau potable et de l'assainissement passée entre la Commune de La Salle les Alpes, la Communauté de Communes du Briançonnais et la SEERC ;

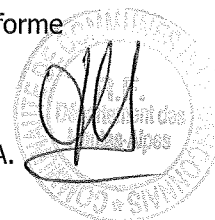
▪ Autorise Monsieur le Premier Vice-président à signer cette convention de facturation pour l'année 2010.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président,

Alain FARDELLA.



Date dépôt S.P. : 04 OCT. 2010

Date affichage : 06 OCT. 2010

Délibération 2010-111

